

# Fédé Flash

## C'est vous qui le dites



*En ce début d'année scolaire, Fédé flash donne la parole à Michel Noirhomme, membre du Bureau de la FCPL en tant que représentant des PO du Luxembourg, qui nous parle de son parcours et de son expérience au sein d'un PO de centres PMS libres.*

**Michel Noirhomme, qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre un PO de centres PMS ?**

J'ai été enseignant pendant 20 ans dans un collège-internat d'enseignement général de la région liégeoise et, par la suite, directeur d'établissements secondaires à Rochefort et Marche-en-Famenne. J'ai donc, de par mon expérience professionnelle, été souvent en contact avec des élèves rencontrant des difficultés scolaires ou personnelles mais également avec des agents PMS. La collaboration avec le personnel psycho-médico-social s'est pour la plupart du temps bien passée, les échanges qu'on a pu entretenir et le travail commun que l'on a effectué, toujours au bénéfice de l'élève, ont été très productifs. J'ai aussi toujours eu la conviction que le rôle que joue le centre PMS dans les écoles et auprès des élèves est essentiel.

C'est pourquoi, une fois l'heure de la retraite arrivée, j'ai souhaité m'investir au sein du PO des centres PMS libres de ma région.

**En quoi consiste votre « travail » au sein du PO ?**

Le PO du Luxembourg organise 9 centres PMS libres. Parmi les administrateurs de l'AOPL, je suis la personne de contact privilégiée (mandataire) auprès du centre de Bastogne. Par ailleurs, je suis chargé de rencontrer les

**Fédé Flash est une publication de la Fédération des Centres PMS Libres. Fédé Flash relaie des informations utiles à l'ensemble des personnels des 89 centres PMS libres. Les informations destinées spécifiquement aux PO et aux directions leur parviennent via d'autres canaux.**

## Sommaire Numéro 136 Octobre 2016

C'est vous qui le dites -  
pages 1 et 2

Vie collective - page 2

Nouvelles en bref - page  
3

Entre vous et moi - page  
4

Juridiquement vôtre -  
page 4

Le centre PMS fait sa  
pub - page 5

Agenda - page 6

Pensée du mois - page 6



# C'est vous qui le dites - la suite

équipes ou les directions de la région qui rencontrent des difficultés. Je suis donc en contact régulier avec tous les centres du Luxembourg. J'ai d'ailleurs été longtemps présent aux réunions des directions. Avec l'aide du Président de PO, Léopold Kroemer, nous essayons également de faire en sorte que la pratique PMS soit plus efficace et colle plus à la réalité des besoins de la région.

## Comment envisagez-vous le partenariat école – centre PMS et qu'implique-t-il ?

Selon moi, ce partenariat doit se baser sur une bonne connaissance mutuelle du travail et de la réalité de l'autre. Les directions d'écoles devraient toutes connaître les axes prioritaires des centres PMS ainsi que leurs missions et, réciproquement, les directions de centres PMS devraient s'informer sur les réformes et l'évolution structurelle de l'enseignement. Les rencontres entre les partenaires devraient avoir lieu régulièrement afin d'entretenir le contact et le dialogue, et de planifier et mettre en place les activités communes. Les partenaires devraient pouvoir oser se solliciter l'un l'autre, se faire confiance, se parler des attentes que l'on a de l'autre, trouver des terrains d'entente et d'action. Tout cela n'est possible que sur base d'une bonne connaissance réciproque.

## Pour vous, quels sont les défis pour les centres PMS dans les 15 ans à venir ?

Pour moi il y a deux grands défis. Le premier est externe à l'institution ; que les centres PMS continuent d'accorder l'importance nécessaire à toutes leurs missions, qu'ils n'abandonnent rien sous prétexte que d'autres organismes le feront à leur place. Il est important de continuer à travailler en partenariat avec d'autres acteurs, mais il ne faut pas se laisser courtiser par des associations qui proposeraient de faire le même travail à notre place. Le travail PMS a sa spécificité et il est primordial de la garder. La collaboration, le partenariat, entre les directions d'écoles et de centres PMS est aussi à défendre et à soutenir. En toile de fond, il faut maintenir l'importance que l'on accorde à la personne, garder l'humanité de ce travail. Le deuxième défi est interne à l'institution ; c'est d'offrir l'outillage et le soutien nécessaires aux directions novices et inexpérimentées. Il est important que les nouveaux directeurs puissent se former, avec l'aide du CFPL notamment mais aussi avec l'aide des autres directions plus expérimentées, qu'ils se sentent accueillis dans une équipe de directions, qu'ils puissent réfléchir et travailler avec leurs pairs, partager des expériences. La FCPL offre d'ailleurs un modèle de vie collective remarquable et qui va dans ce sens de l'investissement personnel au service de tous. Merci pour cela.

*Propos recueillis par Hélène Genevrois*

## La vie collective



### Systemique à l'école

Le groupe de travail de la FCPL « Systemique à l'école » (GTSE) a comme objectif de proposer l'approche systémique à l'école comme repère pertinent pour le travail en Centre PMS.

Dans le cadre de notre mission de sensibilisation des équipes PMS, nous mettons à votre disposition un «kit» de familiarisation à l'approche systémique à l'école. Ce kit propose des balises pour animer des temps de travail en équipe et vous permettre de découvrir et vous approprier certains concepts systémiques.

Si vous êtes intéressés, votre équipe peut demander ce kit via sa direction à Karin Modolo, directrice au Centre PMS libre de Liège X. Par mail [directionliege10@yahoo.fr](mailto:directionliege10@yahoo.fr) ou téléphone : 04 /254.97.40

### Formation continuée

C'est fait, le programme des formations continuées proposé par le CFPL a été ouvert aux inscriptions : **MERCI** de votre confiance, à ce jour nous enregistrons près de 1000 demandes d'inscription. Une belle reconnaissance du travail de l'équipe du COF !

**2** A y regarder de plus près, voici quelques considérations à propos de ces formations et des inscriptions.

- ✓ Comme signalé dans les Centres PMS ce ne sont pas moins de 30 modules qui sont complets en nombre de demandes d'inscriptions. C'est beaucoup.
- ✓ Des dédoublements sont organisés cette année en fonction de plusieurs paramètres : la disponibilité des formatrices/teurs concernés, la certitude de pouvoir composer deux groupes complets de participants, la capacité financière suffisante du CFPL. Les personnes potentiellement concernées par ces dédoublements ont déjà été prévenues individuellement. Tout ne sera pas possible, hélas, et pour certains modules les dédoublements ne pourront couvrir l'ensemble des demandes.
- ✓ Nombre de modules sont encore accessibles : la qualité se trouve également en dehors des « modules à la mode » ou directement branchés sur l'actualité.
- ✓ Le système de « prioritaires » a bien fonctionné et connaît nettement plus de succès qu'antérieurement : plus de 30% des potentiels prioritaires ont effectivement activé ce statut et sont assurés de participer au module ad hoc.
- ✓ Les modalités d'inscription sont maintenant bien comprises et le système informatique utilisé semble répondre aux attentes des personnels des Centres PMS libres.

N'hésitez cependant pas à nous communiquer vos propositions, vos avis, vos commentaires constructifs : un saut d'amélioration qualitative est toujours possible. L'équipe du COF s'est remise au travail dès ce début d'année scolaire : 2017-2018 est déjà en préparation. Si vous le souhaitez, vous pouvez :

- ✓ proposer l'animation d'un module de formation au

- ✓ bénéficie des équipes des Centres PMS libres
  - ✓ interpeler l'équipe du COF quant à vos besoins en matière de formation continuée, en ayant soin de préciser autant que faire se peut les contenus, objectifs et, le cas échéant, les références de formateurs(trices) potentiels(les) déjà connus.
- Communiquez vos demandes et/ou propositions via [fcpl@segec.be](mailto:fcpl@segec.be) ou en contactant un des membres de l'équipe du COF (voir ci-dessous) **avant le 8 décembre 2016**.

### L'équipe du COF

Mireille Calande (Jambes II), Valérie Corman (Châtelet), Murielle Huberty (Marche I), Christelle Léonard (Liège V), Nicole Martinet (Mons I), Damien Stanus (Tournai I), Loïc Wolter (Etterbeek), Geneviève Potmans (Saint-Gilles III), Christelle Bounameaux (Marche I), François Gigi (Namur II), Karima M'saouri (Woluwé I), Geneviève Bastin (Namur II)

### Bureau de la FCPL

Les directeurs des Centres PMS libres de la province de Liège sont désormais représentés au Bureau de la FCPL par Nicolas Lejeune (Liège III). Nicolas Lejeune succède ainsi à Dany Smeets (Verviers II) qui assurait cette représentation depuis quelques années.

### Commission permanente Enseignement secondaire

#### OUPS !

L'appel à candidature pour le renouvellement des membres au sein de la Commission permanente Enseignement secondaire a fait long feu.

### AIE !

Pourtant les défis PMS ne manquent pas dans un enseignement secondaire en pleine évolution et que le Pacte d'excellence actuel imagine remodeler. Si, en équipe, vous souhaitez questionner positivement les pratiques PMS, comprendre les enjeux d'un enseignement secondaire en mutation, partager vos avis quant aux défis à relever pour accompagner au mieux les élèves, partager à propos des richesses de l'action collective, donner à l'Orientation un véritable sens pour les jeunes et leurs parents ... alors proposez votre candidature à la Commission permanente Enseignement secondaire. Faites-le avec l'aval de votre Direction (ou de votre Pouvoir organisateur) par simple courriel envoyé à [fcpl@segec.be](mailto:fcpl@segec.be) Les membres actuels de la Commission Permanente Enseignement Secondaire qui souhaitent prolonger leur mandat sont invités à faire la même démarche. Toute information complémentaire peut être obtenue directement au secrétariat de la FCPL.

### Une question au Comité d'éthique ?



Le comité d'éthique des Centres PMS libres vous informe des dates de ses prochaines réunions : les mardis 8 novembre et 6 décembre.

Si vous souhaitez que votre demande d'avis soit traitée à l'une de ces dates, nous vous demandons de nous la faire parvenir pour les vendredis 4 novembre ou 2 décembre au plus tard.

Par e-mail : [comite.ethique.cpms@gmail.com](mailto:comite.ethique.cpms@gmail.com)

Par courrier postal : A l'attention du Comité d'éthique des CPMS libres – FCPL – Avenue Mounier, 100 à 1200 Bruxelles

Merci de votre bonne attention.

## Des nouvelles en bref



### Conseil supérieur des Centres PMS

Admise récemment à la retraite, Danielle Clause (directrice d'un Centre PMS de la Ville de Liège) a passé le flambeau de la présidence

du conseil supérieur à Roseline Magnée (directrice du Centre PMS provincial de Tamines-Gembloux). Roseline Magnée assurera la présidence jusqu'à la fin du mandat en cours, soit jusqu'en décembre prochain.

#### O12

L'asbl orientation à 12 cherche un directeur PMS

intéressé par l'orientation et ses objectifs, à savoir : les mobilités européennes, les formations en orientation, les colloques sur cette thématique et la création d'un espace virtuel qui serait un recueil d'outils en la matière.

O12 est composé d'un CA composé de 4 membres de la FWB, 4 du Cpeons, 4 du libre (actuellement 3) et 4 de Carrefour formation (adulte).

Il y a 7 à 8 CA sur l'année qui se tiennent en tournante à Woluwé, Tihange au CAF et Auvelais (PMS libre).

Le libre se doit d'être représenté équitablement dans une matière qui suscite aujourd'hui bien des enjeux. Les directions intéressées peuvent contacter assez vite Pierre Glémot (PMS Neufchâteau 061/271.438) pour tout renseignement complémentaire.



## Rubrique à bras du COF

### Un point de vue qui interpelle !

L'équipe du COF a rencontré Hubert Boutsen, pédopsychiatrie dans le cadre de l'élaboration du programme 2017-2018. Si pour la mise en place d'un module « c'est pas gagné », l'échange a été particulièrement riche, intéressant, secouant ... à propos des enfants de maternelles et du travail PMS comme celui des instits.

Envie d'en profiter ? C'est [ici](#).

Et vous aussi, peut-être vous « tomberez raide dingue de la parole de ce Monsieur ». Huit pages pour en décider !



## Entre vous et moi

L'exercice PMS a débuté avec la création de 6 Centres PMS, dont quatre Centres PMS libres (deux à Charleroi, un à Uccle et un à Saint-Gilles). En juin dernier, lorsqu'elle fut interrogée en commission de l'éducation sur ses intentions de réponse aux PO qui demandaient une création de Centre, la Ministre Schyns a insisté sur l'importance du travail des équipes PMS dans le système éducatif. Elle a précisé que son souci, dans l'immédiat, était que les équipes puissent répondre au mieux aux besoins du terrain. Dans cette optique, elle a autorisé la création des Centres.

Actuellement, les créations de Centres sont le seul moyen qu'offre la législation pour adapter l'encadrement PMS au nombre croissant d'élèves. Depuis de nombreuses années, la FCPL prône une révision de la législation pour adapter l'encadrement PMS sans devoir créer obligatoirement de nouveaux Centres.

Il semble que la Ministre ait la volonté d'aller dans le même sens puisqu'elle a annoncé, dans la même intervention, que la création de Centres n'est peut-être pas la meilleure manière d'optimiser l'encadrement au service des missions des centres et de l'élève. Elle a déclaré que renforcer les centres en personnel serait une piste à creuser et qu'une réflexion conséquente doit être menée sur ce point de la législation. De notre côté, nous sommes prêts à aborder cette réflexion !

Pour l'instant, nous nous réjouissons d'accueillir les quatre directeurs ainsi que les agents qui ont été engagés dans les nouveaux Centres. Aux écoles amenées à travailler avec un de ces Centres et aux nouveaux Centres PMS eux-mêmes, nous souhaitons une collaboration fructueuse au bénéfice des élèves.

Sophie De Kuyssche  
Secrétaire Générale



## Juridiquement vôtre

### Circulaires de rentrée

En ce début d'exercice PMS, nous avons informé les directeurs et PO des Centres PMS concernant les circulaires de rentrée des différents niveaux d'enseignement. Vous retrouverez ci-dessous le lien vers

ces circulaires pouvant fournir des indications utiles au travail PMS :

- ✓ [Circulaire n°5796](#) du 30 juin 2016 organisant l'enseignement fondamental ordinaire
- ✓ [Circulaire n°5807](#) du 6 juillet 2016 - Secondaire- Obligation scolaire, inscriptions, sanctions disciplinaires

et gratuité

- ✓ [Circulaire n°5795](#) du 30 juin 2016 relative à l'organisation de l'enseignement secondaire ordinaire
- ✓ [Circulaire n°5768](#) du 14 juin 2016 portant sur la réforme du premier degré de l'enseignement secondaire
- ✓ [Circulaire n°5797](#) du 30 juin 2016 organisant les établissements d'enseignement spécialisé
- ✓ [Circulaire n° 5875](#) du 14 septembre 2016 organisant l'enseignement secondaire en alternance

Toutes les circulaires sont disponibles sur le site <http://www.gallilex.cfwb.be/fr/index.php>

## Coin lecture

« Les écoles et leur réputation. L'identité des établissements en contexte de marché », publication du Girsef aux Editions De Boeck dans la collection Ouvertures sociologiques.

Les marchés scolaires sont aujourd'hui une réalité dans de nombreux systèmes éducatifs. Cet ouvrage développe une réflexion originale sur cette question, en se centrant sur les effets pratiques et symboliques des marchés sur le fonctionnement et l'identité des écoles. Il montre notamment combien ce contexte de marché donne de l'importance à la réputation, cette facette externe de l'identité liée aux représentations que les publics se font d'une école. La maîtrise des images et impressions organisationnelles devient alors un enjeu stratégique pour les directeurs d'établissement et leur équipe.

L'ouvrage met en évidence :

- des concepts centraux : identité et réputation organisationnelles
- des objets d'étude : les établissements scolaires et d'enseignement supérieur

Il propose :

- une approche empirique par études de cas portant sur des réalités scolaires concrètes et contrastées
- un regard croisé sur des recherches menées dans quatre pays (Belgique, France, Angleterre, Chili), présentées par un collectif d'auteurs
- des introductions situant chaque contribution dans l'architecture globale
- des résumés.

Sous la direction de : Hugues DRAELANTS est professeur de sociologie à l'Université catholique de Louvain (UCL) et membre du Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation (GIRSEF).

Xavier DUMAY est professeur de sciences de l'éducation à l'Université catholique de Louvain (UCL) et membre du Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation (GIRSEF).

Ils ont également publié ensemble « L'identité des établissements scolaires » aux Presses universitaires de France (2011).

Avec les contributions de : Jilali Bachiri, Sébastien Bar, Samir Barbana, Alejandro Carrasco, Brigitte Darchy-Koechlin, Jérôme Deceuninck, Bénédicte De Muylder, Hugues Draelants, Xavier Dumay, Vincent Dupriez, Carolina Flores, Gabriel Gutiérrez, Evelyne Jadot, Christophe Lejeune, Alice Olivier, Grégory Ramis, Anne-Françoise Taymans, Coralie Theys, Agnès van Zanten, Alain Vas, Marie Verhoeven, Rudi Wattiez

# Le centre PMS fait sa pub ...

En tout cas celle de l'Orientation et de la plus-value PMS en la matière !

La Commission Permanente Enseignement Secondaire a chargé un groupe de travail de réaliser un flyer à destination des directions des écoles secondaires et, à la demande du Bureau, à transmettre également aux directions de l'enseignement fondamental.

Ce fut un exercice inhabituel de création, habitués que nous sommes à « rédiger des pages et des pages », parfois avec un langage quelque peu hermétique.

Chaque Centre PMS libre a donc reçu 50 flyers couleur (un A4 recto verso plié en triptyque) à transmettre aux Directions d'écoles.

Tout le pari est dans « transmettre » car l'idée fondamentale de cette démarche consiste à interpeller les directions d'écoles et, partant, à revisiter la démarche éducative en Orientation avec l'équipe PMS comme partenaire privilégié !

### Le label PMS...

Un service fort, moderne, créatif...

**Un pied dedans un pied dehors**

Partenaire dans l'école  
Acteur dans la ville

Connaissance de l'élève tout au long de son parcours scolaire

- Une équipe pluridisciplinaire
- Connaissance du monde scolaire et de son organisation
- Professionnels de l'enfance et de l'adolescence
- Suivi personnalisé
- Présence aux conseils de classe
- Participation aux réunions de parents
- Connaissance des différents services gravitant autour de l'école et des jeunes
- Service gratuit

### RENFORÇONS LE PARTENARIAT PMS - ECOLE SUR L'ORIENTATION !

Prenez contact avec l'équipe PMS de votre école :

Pour aller plus loin :

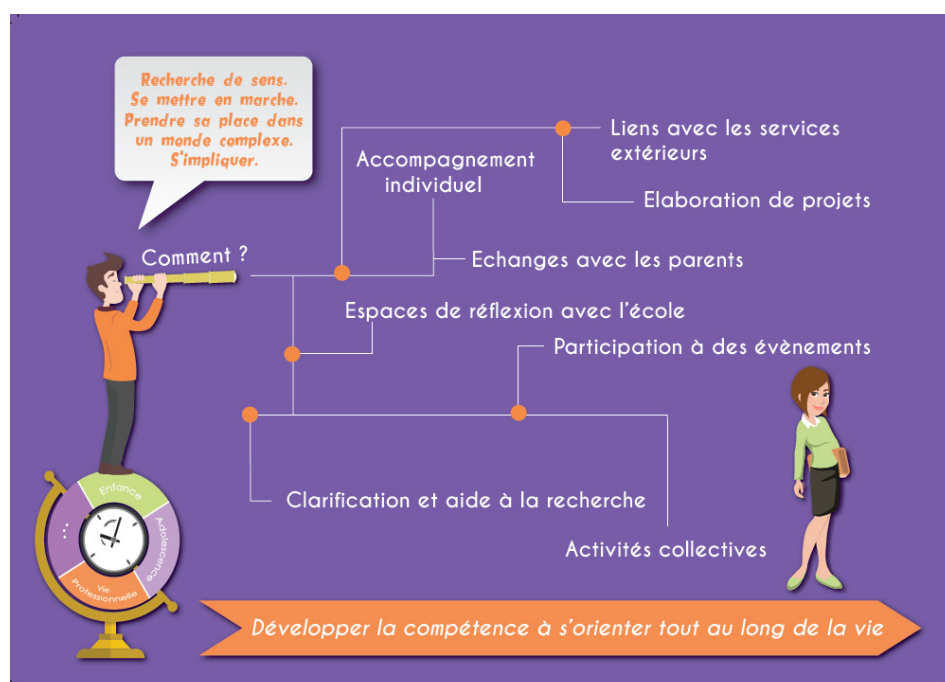
Décret « Missions » des Centres PMS du 14 juillet 2006  
<http://enseignement.catholique.be>  
 FCPL - SeGEC  
 Avenue Mounier, 100  
 1200 Bruxelles  
 02 256 73 11

### Le monde change, le PMS aussi

EXPERIMENTER  
MOTIVER  
S'ÉPANOUIR  
RÊVER  
PROJETER  
SE CONFRONTER  
DECouvrir  
APPRENDRE  
S'ESTIMER  
GRANDIR  
S'ENGAGER

**L'orientation : des possibles à construire**

Equipe PMS-Ecole,  
ENSEMBLE  
pour relever le défi





# L'agenda d'octobre 2016

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4	5	6	7 Formation 29 Comité d'Ethique
10	11	12	13	14 Formation 32 Conseil d'Adminis- tration du CFPL
17 Bureau FCPL Formation 1	18 GTSE	19	20 Formation 30	21 Formations 1 et 36
24	25 Sodémo 2	26	27 Formation 9 COF	28
Du 31 octobre au vendredi 4 novembre inclus : Congé de Toussaint				



## Nouvelles directions - Nouveaux centres

A Saint-Gilles III, **Bénédicte Vanhamme** a pris la direction du nouveau centre et c'est **Aurélie de Leu** qui assure la direction du centre II.

**Annabelle Huts** a repris la direction du centre d'Ixelles laissée libre par le départ de **Françoise Delhaye** qui assure l'intérim de Benoît Fiévez.

**Geneviève De Cock** assure la direction du nouveau centre de Uccle.

A Saint-Hubert, Régis Delbouille a quitté la direction pour voguer vers d'autres cieux. C'est **Marie-Pierre Charles** qui le

remplace.

A Liège VII, Georges Lecoq a laissé la direction du centre à **Caroline Legrand**.

A Verviers II, **Dany Smeets** occupe désormais le poste de direction laissé libre par Marion Delvoye et c'est **Laurence de Luca** qui le remplace à Verviers III.

**Christophe Vanhoolandt** et **Isabelle Laduron** occupe respectivement les directions des nouveaux centres de Charleroi IV et V.

## Coordonnées des nouveaux centres

Les centres PMS libres de Charleroi ont désormais deux implantations. Les départements I, II et IV restent à Marchienne-au-Pont. Les centres III et V ont migré au 10 de la rue de l'Est à Gosselies. Florence Defresne et son équipe (centre II) peuvent être jointes au 071/51.63.84, l'équipe du centre V d'Isabelle Laduron est joignable au 071/37.20.05. Christophe Vanhoolandt et son équipe du centre IV peuvent être appelés au 071/44.50.70.

Si vous souhaitez contacter le nouveau centre d'Uccle B, il vous faudra composer le 02/226.41.30 ou vous rendre sur place au numéro 217 de l'Avenue Coghén.

A Saint-Gilles, les trois centres occupent le même bâtiment de la rue de l'Eglise 59. Le téléphone pour les joindre est le même également : 02/541.81.48.



## La pensée du mois

« Prenons nos livres et nos stylos. Ce sont nos armes les plus puissantes.  
Un enfant, un enseignant, un stylo et un livre peuvent changer le monde.  
L'éducation est la seule solution. »